

---

Aux habitants des rues Vanbeneden, Reine  
Astrid, Léopold II et III et Henri Loriaux

Les Bons Villers, le 13 mars 2019.

Nos références : TRA/MBS/19/068

Référence Powalco : Néant

**Objet** : Raccordement égouttage, rue Vanbeneden, 12 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies du 18 au 22 mars 2019.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous informons que des travaux de raccordement d'égouttage, rue Vanbeneden n°12 débuteront le lundi 18/03/2019 et devraient être terminés le vendredi 22/03/2019 hors intempéries.

Ces travaux seront effectués par la société COOREMANS de Tilly pour les travaux de l'habitation n°12 rue Vanbeneden.

Pendant la durée des travaux, afin de garantir la sécurité de tous et le bon déroulement du chantier, nous vous demandons de vous conformer aux dispositions suivantes :

**Le stationnement des véhicules sera interdit de part et d'autre de la voie publique.**

- rue Vanbeneden, tronçon compris sur une distance de 20 mètres de part et d'autre de l'immeuble portant le numéro 12.

**La circulation sera interdite dans les deux sens pour tous les conducteurs.**

- rue Vanbeneden, tronçon compris sur une distance de 20 mètres de part et d'autre de l'immeuble portant le numéro 12.

**La circulation sera interdite dans les deux sens pour tous les conducteurs, excepté desserte locale.**

- rue Vanbeneden, tronçon compris entre son carrefour avec la rue Léopold II et le chantier ;
- rue Vanbeneden, tronçon compris entre le chantier et son carrefour avec la rue Edouard Givron.

**Les mesures réglementant le sens unique sont suspendues.**

- rue Vanbeneden, tronçon compris entre la rue des Sept Nations et la rue Edouard Givron.

L'entrepreneur instaurera une déviation en accord avec l'administration communale de Les Bons Villers.

Numéro de contact de la société COOREMANS : 071/87.77.37

Numéro de contact de l'Echevin des Travaux, Monsieur Philippe Jenaux : 0475/456452

Nous sommes conscients des désagréments que ces travaux et dispositions de circulation engendreront inévitablement sur votre quotidien et vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Nous vous prions, Mesdames, Messieurs, de croire en notre entier dévouement ainsi qu'en celui de notre personnel communal.

Le Directeur général,

B. WALLEMACQ

Par le Collège



La Bourgmestre,

M. PERIN